



## DOSSIER SUR LA COMPETENCE EN ANGLAIS DES CONTROLEURS AERIENS DE L'ASECNA

### Position du problème

L'exigence de compétence linguistique (LPR) en anglais est une norme OACI appliquée à l'ASECNA depuis le 05 mars 2011. Le niveau minimal exigé pour l'exercice de la profession d'ATCO est le niveau 4 sur l'échelle OACI de 1 à 6.

La population d'ATCO ASECNA satisfaisant à la norme n'est pas égale à 100% de l'effectif global actuel des ATCOs, la raison étant qu'une bonne partie de la population actuelle a reçu une formation initiale sans l'exigence de niveau minimal en anglais et doit donc s'adapter à la norme par une formation complémentaire. La réussite à ladite formation, c'est-à-dire l'atteinte du niveau 4, conditionne donc l'octroi du privilège d'exercer la profession de Contrôleur de la circulation aérienne.

Depuis le 5 mars 2011, la population frappée par la non atteinte du niveau 4 est placée sous une série de mesures contraignantes et restrictives telles que :

- la programmation en position Contrôleur organique uniquement, pour ceux ayant le niveau 3;
- Le retrait des tableaux de service et la mise en formation intensive des ATCOs ayant le niveau 2 avec l'obligation d'obtenir le niveau 4 dans un délai de 12 mois.

La situation actuelle et les dispositions susmentionnées soulèvent les questions ci-après :

- Quelle est la population réellement concernée par la mesure ?
- Comment est organisée la formation en anglais en général ?
- Quelle formation est mise en place pour amener les ATCOs de niveau inférieur à 4 à un niveau supérieur ?
- Quel est l'impact des mesures actuelles sur l'ensemble de la population et sur l'exercice en temps réel de l'activité du contrôle de la circulation aérienne ?

### L'objet de cette étude

Il s'agit pour la FACAA de :

- jeter un regard critique sur la gestion globale du programme de compétence en anglais des ATCOs,
- relever les points forts et les points faibles du programme,
- faire des suggestions d'amélioration.

### Plan de l'étude :

1. **Présentation des statistiques de niveau d'anglais par centre ATS dans les pays ASECNA ;**
2. **Organisation de la formation en anglais des ATCOs ASECNA ;**
3. **Dispositions prises par la Direction Générale relative à la norme OACI sur les LPR ;**
4. **Analyse du système de formation et des mesures prises par la DG ;**
5. **Solutions d'amélioration du programme de compétence en anglais des ATCOs ASECNA.**



## FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES CONTROLEURS DE LA CIRCULATION AERIEENNE DE L'ASECNA (FACAA)

Page laissée intentionnellement blanche



## FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES CONTROLEURS DE LA CIRCULATION AERIEENNE DE L'ASECNA (FACAA)

### 1. Présentation des statistiques de niveau d'anglais par centre ATS dans les pays ASECNA

Les données ci-dessous présentent la situation globale actuelle des niveaux d'anglais des ATCOs par centre ATS dans les pays membres de l'ASECNA. Ces données sont représentées en graphiques pour donner un aperçu général sur la situation réelle de la population ayant atteint au moins le niveau 4 et celle qui est touchée par la non atteinte de ce niveau.

#### ➤ BENIN

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Cotonou		01	07	02		

#### ➤ BURKINA FASO

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Ouagadougou			11	01		
Bobo Dioulasso		02	03			

#### ➤ CAMEROUN

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Douala		03	15	03		
Yaoundé			06	01		
Garoua			04			

#### ➤ COMORES

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Moroni		02	04	03		

#### ➤ CENTRAFRIQUE

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Bangui			07		02	

#### ➤ COTE D'IVOIRE

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Abidjan		04	18	02	01	

#### ➤ CONGO

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Brazzaville		01	21	03	02	
Pointe Noire			05	02	01	



## FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES CONTROLEURS DE LA CIRCULATION AERIEENNE DE L'ASECNA (FACAA)

### ➤ GABON

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Libreville		01	13	05	02	
Port Gentil			03		02	
Franceville					04	

### ➤ GUINEE BISSAU

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Bissau			04	01	03	

### ➤ GUINEE EQUATORIALE

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Malabo		01	05	02		

### ➤ MADAGASCAR

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Antananarivo	1	13	10			
Mahajanga		01	02			
Toamasina			02	01		

### ➤ MALI

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Bamako			18	02		
Gao					01	

### ➤ MAURITANIE

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Nouakchott		01	21	01	02	
Nouadhibou			03		04	

### ➤ NIGER

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Niamey		03	29			

### ➤ SENEGAL

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Dakar		06	35	01	01	

### ➤ TCHAD

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
N'djamena		01	18	05	07	
Sarh			01		01	



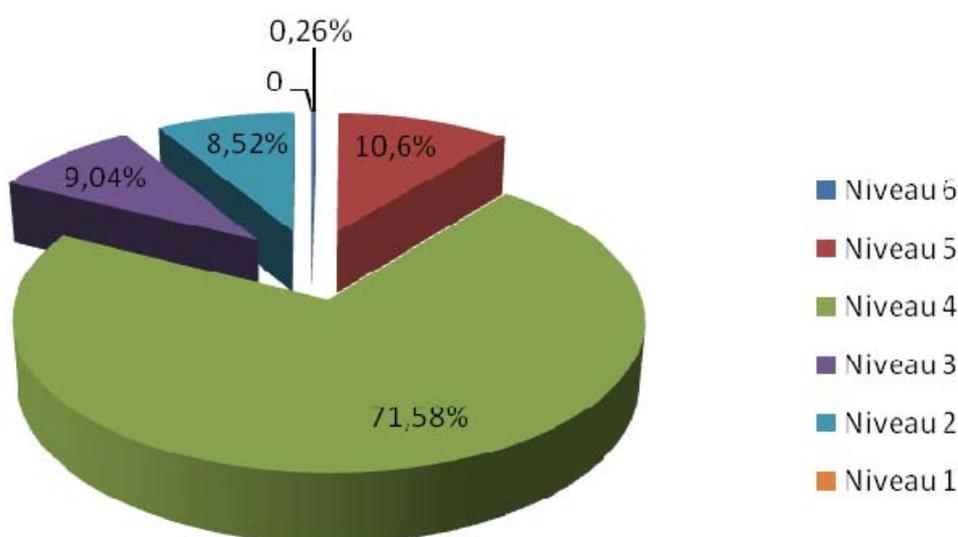
# FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES CONTROLEURS DE LA CIRCULATION AERIEENNE DE L'ASECNA (FACAA)

➤ TOGO

Centre ATS	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Lomé		1	9			
Niamtougou			3			

**Tableau récapitulatif des effectifs des Centres ATS par niveau OACI**

	Pays	Niveau OACI					
		6	5	4	3	2	1
	Benin		1	7	2		
	Burkina-Faso		2	14	1		
	Cameroun		3	25	4		
	Centrafrique			7		2	
	Comores		2	4	3		
	Cote d'Ivoire		4	18	2	1	
	Congo		1	26	5	3	
	Gabon		1	16	5	8	
	Guinée-Bissau			4	1	3	
	Guinée Equatoriale		1	5	2		
	Madagascar	1	14	14	1		
	Mali			18	2	1	
	Mauritanie		1	24	1	6	
	Niger		3	29			
	Sénégal		6	35	1	1	
	Tchad		1	19	5	8	
	Togo		1	12			
	<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>41</b>	<b>277</b>	<b>35</b>	<b>33</b>	<b>0</b>
	<b>Pourcentage (%)</b>	<b>0,26</b>	<b>10,6</b>	<b>71,58</b>	<b>9,04</b>	<b>8,52</b>	<b>0</b>



**GRAPHIQUES REPRESENTANT LE TAUX DE L'EFFECTIF DES CONTROLEURS AERIENS DE L'ASECNA PAR RAPPORT AUX NIVEAUX D'ANGLAIS OACI**



## 2. Organisation de la formation en Anglais des ATCOs ASECNA

La formation en Anglais des ATCOs de l'ASECNA est théoriquement basée sur un système de « formation ciblée » qui consiste à déterminer, par un test initial, les points faibles de chaque ATCO et d'en élaborer un plan individuel de formation (PIFA). La formation a débuté à l'aube de l'an 2000 et se déroulaient initialement en deux phases à savoir :

- Une formation locale dans un centre spécialisé (centre américain, Britannique ou tout centre de formation en Anglais accrédité).

*Remarque 1 : Elle consiste à former les ATCOs dans ces centres selon le programme du centre sans tenir compte des difficultés individuelles des uns et des autres et les tests sanctionnant la fin de la formation répondaient aux critères définis par le centre.*

- Une immersion dans un pays ayant l'anglais pour langue officielle, notamment en Angleterre, sur financement du FED (Fonds Européen de Développement).

*Remarque 2 : La durée de l'immersion était d'environ 2 mois et le critère de sélection des participants était basé sur les résultats des centres de formation locaux, mais variaient selon les pays, en cela que certains pays considéraient que les ATCOs ayant obtenu de mauvais résultats devaient être privilégiés tandis que dans d'autres pays c'est l'excellence qui primait.*

*Remarque 3 : Le financement du FED a servi à la formation en Anglais des ATCOs, des techniciens de maintenance, des ingénieurs. Il n'a pas permis de couvrir l'ensemble des besoins en formation en Anglais des ATCOs.*

Suite à la décision de l'OACI de fixer le délai d'exigence du niveau 4 au 5 mars 2011, l'ASECNA a procédé au test de positionnement en 2008 et les résultats ont conduit à une modification substantielle de la politique de formation en Anglais avec notamment :

- l'introduction du « tutoring » (suivi individualisé des ATCOs au niveau des centres par des formateurs contractualisés) basé sur le PIFA, là où cela était possible.

*Remarque 4 : Des pays tels que la Guinée Equatoriale et la Guinée Bissau ne pouvaient pas s'attacher les services d'un formateur local.*

*Remarque 5 : Dans le plan de formation en Anglais, il est prévu la mise en place de la médiathèque dans chaque centre ATS. Cependant, le projet tarde à voir le jour même si l'acquisition du matériel est effective dans certains centres.*

- l'introduction de l'immersion « locale » dans un lieu choisi par l'administration locale et qui dure une semaine ;
- l'introduction du programme d'immersion en Afrique du Sud ; Ce programme a été défini uniquement pour les ATCOs ayant un niveau inférieur à 4. La formation est sanctionnée par une évaluation suivie du positionnement sur la grille OACI.

*Remarque 6 : Selon des informations reçues de certains centres ATS, certains états (l'autorité de l'aviation civile) émettent des réserves sur les résultats délivrés par le centre de formation Sud Africain et réorganisent de nouveau tests de positionnement.*

## 3. Dispositions prises par la Direction Générale en application de la norme OACI sur les LPR

Depuis le 5 mars 2011, la norme OACI sur la compétence en langue Anglaise est entrée en vigueur. La Direction Générale de l'ASECNA a réagi à l'événement par décision N° 2011/370199/ASECNA/DEXNA/CFA du 04 Mars 2011. La décision instruit aux Représentations de prendre les dispositions ci après :

- Programmer en position ATCO exécutif, uniquement les ATCOs ayant au moins le niveau 4 ;
- Programmer en position ATCO organique, les ATCOs ayant le niveau 3 ;



## FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES CONTROLEURS DE LA CIRCULATION AERIEENNE DE L'ASECNA (FACAA)

Mettre en formation intensive les ATCOs ayant au plus le niveau 3 avec une période de sursis de 12 mois pour obtenir le niveau 4.

### 4. Analyse du système de formation et des dispositions de la DG relatives à la LPR

#### a. Analyse du système de formation

Les remarques ci-dessus formulées et relatives à l'organisation de la formation en Anglais des ATCOs commandent les observations suivantes :

- La sensibilisation des Représentations sur la formation ne semble pas avoir été menée ou alors n'a pas été bien assimilée, car la mise en œuvre varie d'un centre à l'autre selon le niveau de maîtrise du sujet par la hiérarchie locale. Par ailleurs, le suivi de la formation au niveau de la DG a contribué à ralentir la bonne marche du programme car à notre avis, la gestion de celui-ci par la DRH, alors que la DEE fût l'initiatrice du programme, a fait perdre le sens de la priorité et l'on s'est orienté vers une politique de saupoudrage ;
- Il y avait nécessité d'évaluer à mi-parcours la mise en œuvre du PIFA ce qui n'a pas été fait ;
- Les centres choisis pour la formation locale n'ont pas été briefés sur les attentes de l'agence par rapport à la nécessité d'avoir tous les ATCOs au niveau 4 ;
- La priorité n'a été véritablement accordée à la formation en Anglais des ATCOs qu'à l'approche de l'échéance du 5 mars 2011, car le financement FED a servi à former des agents non tenus par aucune exigence ni délai. En conséquence, la formation des ATCOs a pris du retard suite à un coup d'arrêt en 2009 pour des raisons « budgétaires » ;
- Le système de tutoring actuellement pratiqué est très apprécié par les ATCOs car elle permet de travailler les points faibles signalés dans le PIFA, mais seulement elle n'est pas appliquée partout du fait du manque de formateur et parfois du fait de l'inexistence de centre de formation ;
- L'absence de la médiathèque dans les centres ATS est pénalisante pour les ATCOs car c'est le cadre par excellence pour l'autoformation et il permet l'accès aux outils de formation adéquats et offre du temps de formation pendant les tours de service ;
- Le programme de l'immersion locale peut être porteur de bon résultats, mais sa conduite actuelle en représentation ne permettra pas d'atteindre les résultats escomptés car la philosophie du programme ne semble pas avoir été comprise par certains responsables locaux. En effet, certaines représentations se contentent de mettre des ATCOs en quarantaine avec leur formateur pendant une semaine dans un environnement purement francophone, lusophone ou hispanophone sans consignes particulières ;
- Les frais de transport, relatifs à la formation, octroyés aux ATCOs sont payés diversement selon les centres et font l'objet de réclamations fréquentes de la part de ces derniers, car l'administration locale a tendance à traiter le sujet selon les humeurs du moment. Cette attitude contribue à démotiver les ATCOs déjà soumis à de nombreuses contraintes parmi lesquels la tension due au sous-effectif ;

#### b. Analyse des dispositions de la DG relatives à la LPR

Il est incontestable que l'ASECNA se devait de se conformer à la norme de l'OACI en matière de compétence linguistique, sous peine d'être mis sur la liste des ANSP qui évoluent en marge de la réglementation. Cependant la manière de se conformer à cette loi appelle les observations suivantes :



## FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES CONTROLEURS DE LA CIRCULATION AERIEENNE DE L'ASECNA (FACAA)

La décision N° 2011/370199/ASECNA/DEXNA/CFA du 04 Mars 2011 susmentionnée, semble brutale au niveau des représentations tant pour les ATCOs que pour l'administration car elle n'a pas été précédée d'une sensibilisation étendue des acteurs concernés. Pour les premiers elle génère de la frustration et une surcharge de travail du fait de l'élaboration de tableaux de service conformément à la décision et qui sont très difficiles à mettre en pratique surtout en raison du manque criard d'effectif. Pour illustration, il existe des centres où il est programmé un seul ATCO en position exécutif pendant tout le tour de service car il est le seul ayant le niveau 4;

- La décision offre une période de sursis de 12 mois aux ATCOs ayant un niveau au plus égal à 3 mais les conditions de mise en formation restent indéfinies à savoir : *le cadre de la formation (local ou en immersion), les moyens à mettre en œuvre, les dispositions à prendre par rapport à la conservation des qualifications de contrôle de ceux qui seront appelés à ne plus exercer jusqu'à l'obtention du niveau 4 ; car à ce sujet le PFS stipule qu' « au delà de 6 mois continus de non exercice de l'activité du Contrôle de la CA, l'ATCO perd sa qualification centre et par conséquent, il/elle doit la revalider».*

### 5. Solutions d'amélioration du programme de compétence en anglais des ATCOs ASECNA

Selon nos sources statistiques, la population des contrôleurs ayant un niveau supérieur ou égal à 4 est de 82,44% ; ce qui à première vue est encourageant et montre les efforts fournis tant du côté de l'administration que des ATCOs pour atteindre un seul et même objectif (100% de niveau 4 minimum). Cependant, il serait maladroit de dormir sur nos lauriers car comme le dit la loi de *Fingale* « **tout Homme tend à atteindre son niveau d'incompétence** ». Il est donc important que le programme de formation en Anglais actuel soit constamment revu et corrigé afin qu'il puisse permettre d'atteindre les objectifs fixés. C'est à ce titre que, compte tenu des observations ci-dessus, la FACAA formule les propositions ci après :

#### a. Formation locale

- **Il est important qu'un séminaire de sensibilisation sur la compétence linguistique soit organisé à l'intention des Responsables des Opérations, Chargés du Contrôle en route, Commandant d'aérodrome et responsables des associations d'ATCOs, afin que les objectifs de l'ASECNA sur la question soient vulgarisés et bien compris par tous ;**
- **De même, il est impérieux qu'un séminaire de formation soit organisé au profit de tous les répétiteurs des Centres ATS afin de procéder à une harmonisation de la formation des Contrôleurs et de les sensibiliser sur les attentes de l'agence. Cela va permettre de pallier aux disparités observées dans les contenus des formations par centre ;**
- **Le « tutoring » doit être mis en œuvre dans tous les centres ATS par tous les moyens car c'est un système efficace de correction des lacunes. Pour cela il est important que les tuteurs choisis soient hautement compétents ;**
- **Le processus d'installation des médiathèques dans les centres doit être accéléré afin d'offrir la possibilité aux ATCOs de s'auto-former car les meilleurs connaissances s'acquiert au bout de la curiosité personnelle. Pour ce faire, le problème de la salle d'hébergement devra être réglé en priorité car c'est très souvent la raison évoquée dans les centres où le matériel est d'ores et déjà réceptionné ;**



## FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES CONTROLEURS DE LA CIRCULATION AERIEENNE DE L'ASECNA (FACAA)

- Le plan de formation sur site doit être modifié, pour tenir compte de la formation locale en Anglais. Le PFS actuel est assez sommaire et ne définit pas de façon chronologique et objective le déroulement de la formation en Anglais ;
- Le concept du « e-learning » a montré ses preuves dans plusieurs domaines d'activité et pourrait être appliqué dans le cadre de la formation en Anglais des ATCOs, pour cela la FACAA suggère qu'il soit accordé à chaque ATCO un forfait mensuel de connexion à internet à domicile. Cela permettra à ces derniers de pouvoir disposer de plus de temps pour l'apprentissage de la langue Anglaise.

### b. Immersion locale

L'appellation « immersion locale » est assez restrictive par rapport aux possibilités de solutions qui pourraient être apportées pour améliorer ce programme aux vertus pourtant avérées. C'est pour cela que la FACAA propose que l'appellation soit renommée en « *immersion de consolidation* ». La différence d'avec la précédente résidera alors dans le contenu. L'immersion de consolidation pourra être organisée 2 fois l'an pour une durée de 2 semaines et avoir lieu dans un pays anglophone de la sous région :

- Ghana ou Nigéria pour l'Afrique de l'Ouest ;
- Nigéria ou Cameroun pour l'Afrique Centrale ;
- Kenya pour l'Océan Indien ;

**NB :** L'ASECNA pourra entreprendre des négociations avec des structures de formation de ces pays afin que la consolidation se déroule dans un cadre formel (la population visée étant tout contrôleur ayant au minimum le niveau 3).

### c. Immersion de perfectionnement biennale :

LA FACAA propose que soit instituée une immersion de perfectionnement biennale en Angleterre ou aux USA pour une durée de 2 mois et qui sera sanctionnée par un test de positionnement dans une institution agréée par l'OACI. Elle interviendra après 4 immersions de consolidation régulièrement effectuées.

### d. Cas des ATCOs frappés par la décision N° 2011/370199/ASECNA/DEXNA/CFA du 04 Mars 2011 :

Le retrait complet du tableau de service des ATCOs frappés par la décision sus mentionnée, pourrait avoir des conséquences néfastes tant sur l'équilibre du groupe que sur la psychologie des concernés. En effet, aux yeux de ces derniers, la décision apparaît plus comme une sanction car la suspension de l'exercice du contrôle de la CA est comparable à l'expulsion du poisson de l'eau. Afin d'éviter que la situation se mue en épée de Damoclès sur l'ensemble de la population, la FACAA propose que les ATCOs concernés soient placés dans la catégorie d'ATCOs en « validation de licence ». Cette appellation signifie que l'ATCO dispose des qualifications de Contrôle et/ou du certificat médical de classe 3 mais il est en instance de validation du niveau 4. Il sera programmé dans les équipes sous la supervision du Team Manager.

**NB :** Les ATCOs en validation de licence doivent conserver les avantages liés à l'exercice de la profession pendant la période de sursis.